

ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE DE MURET

DEROGATION A LA REGLEMENTATION DES ESPECES PROTEGEES

PROCEDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR LA VOIE ELECTRONIQUE

Méthodologie de l'étude

Recherches bibliographiques → Plusieurs sources de données naturalistes consultées
(DREAL, MNHN, BazNat, Web'obs, CEN MP)

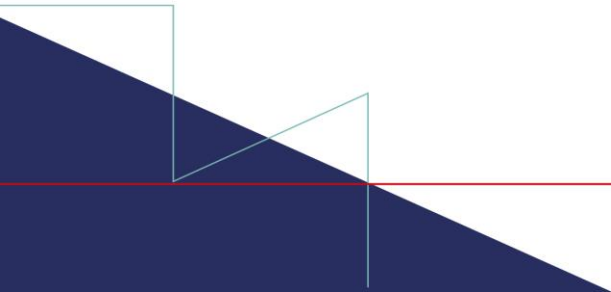
Inventaires naturalistes → - *Faune, flore, habitats naturels et zones humides*
- *Respectant les périodes optimales de février 2019 à mars 2020*
- *Méthodes standardisées*

Définition des enjeux biodiversité du site

Définition des mesures d'évitement et de réduction

Evaluation des impacts résiduels

Définition des mesures compensatoires



Diagnostic écologique

Rainette méridionale (PN)



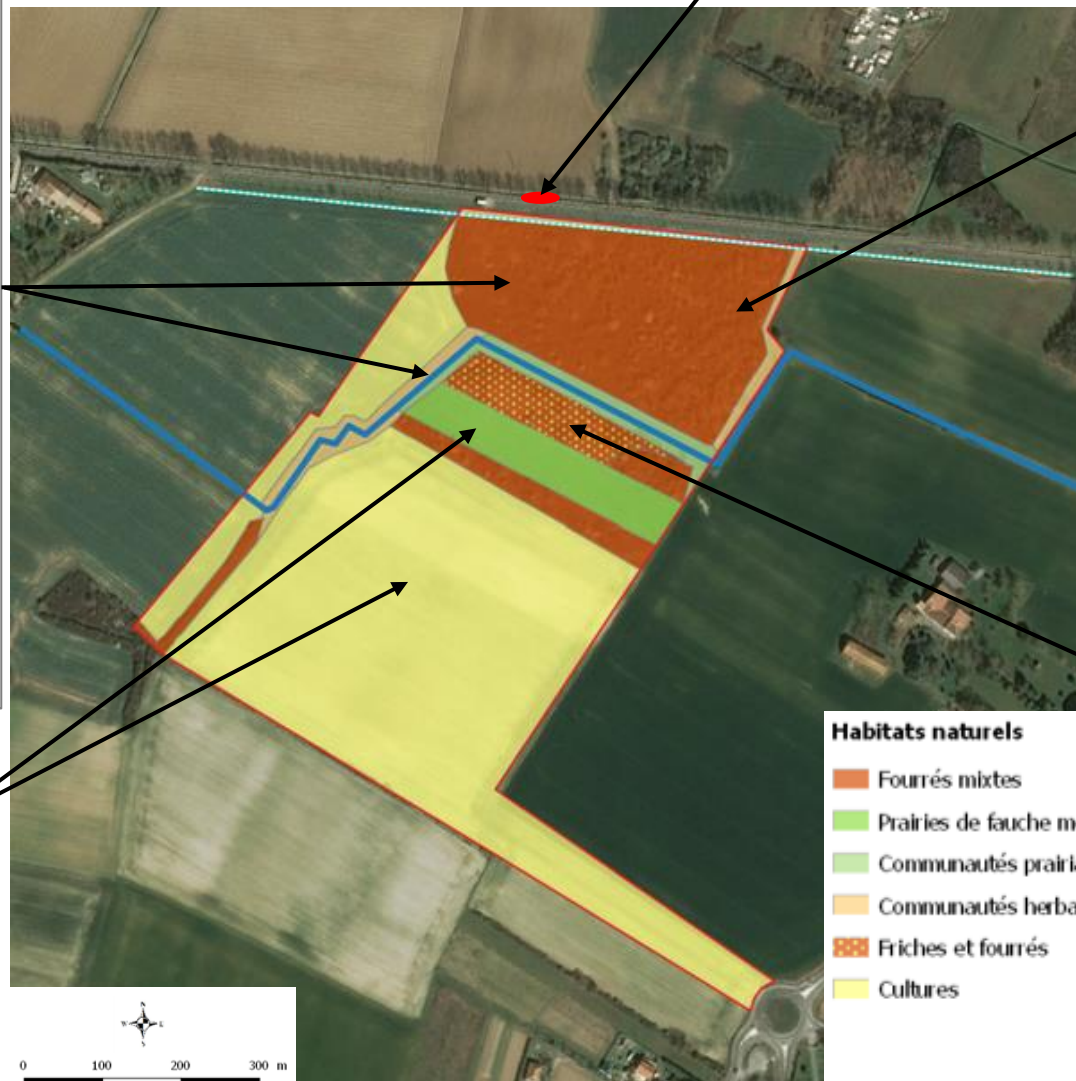
Triton palmé (PN)



Habitat favorable au Pélodyte ponctué
Caloptéryx hémorroïdal (PN)



PN : protégé à l'échelle nationale



Crassule mousse (PN)



Bouscarle de Cetti (PN)
Chardonneret élégant (PN)
Verdier d'Europe (PN)

Pipistrelle pygmée (PN)

Habitat favorable au Putois d'Europe

Vieux arbres favorables au Grand capricorne (PN)



Lézard à deux raies (PN)



Cisticole des joncs (PN)
Tarier pâtre (PN)

Enjeux de conservation les plus importants selon les groupes (moyen à assez fort)

Mesures d'évitement et de réduction des impacts du projet

Dévoisement du canal en période d'assèchement

Transfert des larves de libellules en amont

Mise en place d'une barrière anti-intrusion



Mise en défens

Création de milieux de substitution (amphibiens et reptiles)

Evitement et mise en défens de la station de Crassule mousse

Conservation des arbres à enjeux pour la faune

Adaptation des techniques d'abattage (prélèvement et/ou sauvetage d'individus si nécessaire)

Mise en défens des habitats préservés

Pose de nichoirs/gîtes

Ensemble du site :

Concentration du projet au sud

Dévégétalisation en dehors des périodes sensibles pour la faune

Chantier propre

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Limitation et adaptation de l'éclairage

Prélèvement et/ou sauvetage d'individus avant travaux si nécessaire

Suivi des mesures par un écologue



Localisation des principales mesures d'évitement et de réduction (E/R)

Bilan espèces impactées : avant et après mise en œuvre des mesures E/R

Diagnostic

+ de 100 espèces avérées ou potentiellement présentes

→ dont 65 sont protégées à l'échelle nationale



Mesures d'évitement et de réduction



Impacts résiduels

Dérangement / Altération et destruction d'habitats / Risque de destruction d'individus

→ Espèces des milieux de friches et fourrés

→ Espèces des milieux prairiaux



Objets de la compensation

Compensation écologique

Objectifs de la compensation envisagée :

- Recréer une prairie de fauche (méso-hygrophile) favorable aux espèces impactées
(transfert de foins, et semis d'essences locales pour favoriser le développement d'une prairie)
- Recréer un fourré favorable aux espèces impactées
(plantation et/ou transplantation d'arbustes, développement naturel de fourrés)
- Conserver et améliorer l'état de conservation des milieux et espèces du site de compensation
(gestion adaptée aux enjeux du site, fauche tardive et rotative)
- Recréer une mosaïque de milieux favorables aux espèces impactées
(expression de la dynamique naturel du site, entretien raisonné, fauche tardive)
- Améliorer et garantir le fonctionnement écologique, la connectivité des milieux
(mise en place d'obstacle à l'intrusion : clôture, plantation d'une haie, et/ développement d'un roncier)

